

FICHE FORMATION : « Devenir Patient/Aidant Ressource »

1. Contexte et finalité

- Cette formation vise à permettre à des personnes vivant avec une maladie chronique, un handicap ou en situation d'aidant de **développer la posture et les compétences de Patient/Aidant Ressource**, afin de contribuer à l'amélioration des parcours de santé, des projets et de la démocratie en santé.

2. Public visé

- Personnes concernées par une ou plusieurs maladies chroniques.
- Personnes en situation de handicap.
- Aidantes de proches malades ou en situation de handicap.

3. Prérequis

- Avoir suivi le MOOC « Devenir Acteur éclairé dans le Parcours de Santé » (attestation requise).
- Avoir fait l'entretien d'inclusion préalable
- Être à jour de son adhésion à l'UFPP.

4. Durée, organisation, accessibilité

- **Durée totale** : 36 heures (12 modules de 3 h).
- **Modalité** : 100 % distanciel synchrone (visioconférence).
- **Rythme** : 2 modules par semaine.
- **Accessibilité handicap** :
 - o Modules courts (3 h) pour tenir compte de la fatigabilité.
 - o Possibilité d'éteindre la caméra, de se mettre en retrait ponctuellement.
 - o Supports adaptés (lisibles, contrastés, envoyés après chaque module).
 - o Référente Handicap UFPP identifiée pour étudier les besoins spécifiques.

5. Objectifs pédagogiques généraux

- Comprendre les principes de la démocratie en santé et du partenariat patient.
- Identifier, valoriser et structurer son expérience de vie avec la maladie ou comme aidant.
- Développer des compétences en communication, écoute active, droit, éthique.
- Adopter une posture réflexive, collaborative et sécurisante en contexte de santé.
- Se positionner comme Patient/Aidant Ressource et acteur de changement.

6. Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Adopter la posture de Patient/Aidant Ressource dans différents contextes.
- Participer à des projets en santé publique, à des formations ou groupes de travail.

- Témoigner de façon structurée et adaptée, en respectant droit, éthique et confidentialité.
- Contribuer à l'amélioration des pratiques et des parcours patients.
- Poursuivre un parcours vers la Certification des Compétences Patient Partenaire ou la formation « Devenir Formateur Patient Partenaire ».

7. Contenus par module

- **Module 1** : Démocratie en santé et posture du Patient Partenaire/Aidant
- **Module 2** : Psychologie positive et forces de caractère
- **Module 3** : Écoute active et savoir se présenter (1)
- **Module 4** : Droit et éthique dans le parcours de soin (1) et savoir se présenter (2)
- **Module 5** : Droit et éthique dans le parcours de soin (2) et savoir se présenter (3)
- **Module 6** : Initiation à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)
- **Module 7** : Emotions et Communication et dialogue : OSBD
- **Module 8** : Rétablissement ou vivre avec la maladie...
- **Module 9** : Trouver sa place comme Patient/Aidant Partenaire avec le SWOT/FFOM
- **Module 10** : Initiation aux médicaments – bon usage et repères clés
- **Module 11** : Positionnement du Patient Partenaire et Jeux de rôles (1)
- **Module 12** : Jeux de rôles (2) et bilan de la formation (synthèse, auto-positionnement final, objectifs personnels)

8. Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et expérientielle (analyse de pratiques, études de cas, jeux de rôles).
- Alternance d'apports théoriques courts, échanges, travaux en sous-groupes.
- Approche socioconstructiviste : co-construction à partir des expériences des participants.
- Prise en compte des contraintes de santé (fatigue, concentration).

9. Moyens pédagogiques

- Plateforme de visioconférence.
- Supports PowerPoint, documents PDF, vidéos, outils collaboratifs en ligne.
- Envoi des supports après chaque module.
- Groupe limité à 12 participants.

10. Évaluation des acquis et du dispositif

- **Avant la formation** : questionnaire d'auto-positionnement + attentes.
- **Pendant** : questions régulières, mises en situation, retours formatifs.
- **Après** :
 - Post-test (même questionnaire) pour mesurer la progression.
 - Autodéfinition d'objectifs individuels d'amélioration.
 - Évaluation "à chaud" de la satisfaction (dans les 10 jours après la formation)
 - Évaluation « à froid » de la mise en application (3 mois après la formation)
 - Compte rendu rédigé par le formateur pour l'UFPP.

11. Attestation

- Une attestation de fin de formation est remise aux participants ayant suivi l'ensemble du parcours.

12. Bénéfices attendus

- **Pour les participants** : montée en compétences, reconnaissance de leur expérience, ouverture vers des missions de Patient/Aidant Ressource.
- **Pour les partenaires de santé** : des usagers formés, capables de contribuer à des projets et actions en cohérence avec les enjeux de qualité et de démocratie en santé.

Organisme de formation : [L'Union Francophone des Patients Partenaires \(UFPP\)](#), association de patients, est également agréée comme organisme de formation sous le N° 84380810138.

L'UFPP propose un parcours de certification complet pour tous les usagers de la santé : patients atteints de maladies chroniques, toutes pathologies confondues, et leurs aidants, avec la possibilité d'intégrer des professionnels de santé. Le programme de formation est conçu pour s'adapter aux besoins et aux aspirations de chacun, offrant 4 étapes clés pour devenir un acteur de la santé !